



Marseille le 09/01/2024

**COMPTE RENDU
CA DU 08 JANVIER 2024**

La réunion débute à 18H15.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BROSSIER Ghislaine, BRUSONE Monique, BUSTI Paul, DERHILLE Gérard, GIANNONI Marc, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, ILLY Colette, LELEYTER Françoise, MISSUL Jean-Luc, SANCHEZ Mireille, SPIESSER André, VINCENT Jean-Marie, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

BELTRA Josette, BERGE Philippe, CHEVALLIER Christian, COMBALUZIER Viviane, DARMON José, GUYARD Nicole, HAZANAVICIUS Edwige, LELEYTER André, MENARD Jean-Pierre, QUIRICO Jean-Claude, ROMETTE Françoise

Sont également présents :

BASTARD Michel, BASTARD Françoise, BROSSIER Philippe, HERVE Jacques, HUETTE Josette, NEGRO Alain, PARADIAN Jacques, RECEVEUR Noëlle,
Excusée : LAMBERT Nicole

Sont également présents personnes invités pour la question relative au stationnement Bd Barral prolongé, Av des Colonnes ...

BECK Solange, COSTAGLIONI Fernande, D'HARCOUR Hervé, FERRARO Marine, HAZANAVICIUS Edwige, ROCCASERRA José, RUDA Vanessa, VIASNOFF Béatrice,

Avertissement : tous les extraits de courrier, d'infos diversessont en italique

1 – circulation et stationnement :

Un large débat, concernant le stationnement et la circulation pour l'avenue des Colonnes, Avenue Nicolas, Bd Barral prolongé, Av de Tourville, impasse des bambous, traverse des mameluks, a permis aux habitantes et habitants de ce secteur de préciser leur opposition à ce projet. Il ressort, par ailleurs la nécessité d'être plus nombreuses et nombreux pour porter un « contre-projet » qui pourrait satisfaire les riverains.

Le CIQ va, dans un premier temps, relancer par mail tous les riverains afin de les inciter à concerter leurs voisins et leur demander de bien vouloir nous adresser leurs coordonnées (pour celles et ceux qui ne nous auraient pas déjà communiqué ces informations). En effet nos correspondances adressées à la mairie font état de 25% de personnes répondant au CIQ concernant ces questions et il est évident que l'intérêt de toutes et de tous est d'être plus nombreux, comme souligné plus haut.

Mr Jean AILHAUD membre du conseil d'administration du CIQ Sainte Anne, et résident av de Tourville, sera le référent pour ce secteur, et il pourra être directement contacté par mail : jean.ailhaud13@gmail.com

Le CIQ a souligné :

Si notre attention et nos interventions sont actuellement concentrées sur l'Av Dumas et voies adjacentes cela ne doit pas nous éloigner de ces questions pour l'ensemble de notre quartier, d'autant plus que l'intention de supprimer partout les places à cheval trottoir/chaussée va générer le même type de problème.

Dans tous nos courriers et autres interventions nous essayons de proposer des solutions qui permettraient à la fois d'appliquer comme il se doit la réglementation, mais également de tenir compte des avis des habitantes et habitants.

Certes, parfois les solutions ne sont pas évidentes à trouver, mais nous demandons à ce moment là de prendre le temps nécessaire à une réflexion plus « poussée ».

En tout état de cause nous avons demandé à plusieurs reprises à la mairie du 6/8 de participer en amont aux réflexions concernant ce sujet, et nous espérons être entendus. Cela semble être le cas pour le Bd Barral Prolongé/l'Av des Colonnes et voies adjacentes où nous sommes en cours d'échange et de réflexion sur ce sujet.

Par ailleurs nous avons adressé dernièrement un courrier à Madame Vassal pour proposer notre participation pour une réflexion avec les services de la voirie. En effet il faut bien comprendre que le processus de modification de voirie relève de la compétence de la mairie et de la métropole (encore des choses simples !). Pour ce qui concerne le sujet stationnement et circulation qui nous intéresse ici, la mairie demande à la métropole de proposer un plan, puis valide ou non ce plan, avant de demander à la métropole l'exécution de travaux.

Le sujet de la circulation et du stationnement est global car au-delà des modifications liées aux diverses réglementations, nous avons également et tout particulièrement dans notre quartier, des constructions très nombreuses qui ont et auront des impacts très importants.

2 – friche traverse PAUL :

Ce sujet qui était à l'ordre du jour n'a pas été abordé sur le fond. Cependant avant le CA le CIQ a rencontré une des associations qui se positionne pour cette FUN (Friche Urbaine Naturelle) : Plan Vert Education

Nous avons relevé que cette association permettrait la découverte de cette FUN pour les scolaires et les habitants (selon des dispositions à préciser avec les autres associations qui vont gérer cette FUN), ce qui est le souhait de notre CIQ.

Nous avons donc apporté notre soutien à ce projet.

Par ailleurs nous avons eu avec Madame Meilhac (mairie 6/8) en charge de ce dossier plusieurs échanges concernant cette friche :

Un groupe de travail via une application pour téléphone a été constitué à l'initiative de Mme Meilhac et l'on y retrouve notre CIQ, le CIQ Bonneveine, et diverses associations : Semourais, société d'horticulture et d'arboriculture, GERM, plan vert, commune des suds


Pour la FUN de la traverse Paul, transfert des échanges sur ce fil dédié.

Excellente réunion le 1er décembre en présence des deux CIQ, merci à CIQ Ste Anne, à CIQ Bonneveine Vieille Chapelle Les Gâtons. Merci aussi aux associations présentes (Semourais, Société d'horticulture et d'Arboriculture, GERM, Plan Vert, Commune des Suds) et aux riverains venus en curieux, pleins de projets pour la friche.

Résumé des discussions:

1- une friche urbaine naturelle (FUN) ouvrira en 2024 au 53 traverse Paul, sous l'égide du service Biodiversité et d'une ou plusieurs associations. Les sols sont légèrement pollués en 3 points du fait de dépôt de gravats anciens. Cette pollution modérée permet une ouverture au public mais pas de jardinage potager, d'où la décision de créer une FUN.

2- Dans une FUN on laisse la nature en paix pour qu'elle soit belle, forte, que la faune soit tranquille. La FUN permet :

- la promenade naturaliste*
- la renaturation*
- le refuge LPO *

- les sorties scolaires
- les pépinières participatives
- les rencontres conviviales ponctuelles

3- La FUN ne permet pas:

les équipements de type « jardin public », le potager, le bétonnage même minime.

4- Tous les participants souhaitent que ce beau terrain soit ouvert-fermé: ouvert si possible tous les week-ends par une/des associations afin que les riverains en profitent; fermé la nuit.

Prochaines étapes pour la FUN de la traverse Paul:

30 janvier 2024: dépôt des projets des associations en Mairie 6-8

premier semestre:

- . travaux
- . conventionnement avec une ou des associations

Mi 2024: ouverture

En résumé il s'agira d'une friche urbaine naturelle (FUN), espace qui doit être géré par une association sous convention avec la mairie, dans le cadre strict de la définition d'une FUN.

L'association qui sera retenue pourra/devra conventionner à son tour d'autres associations qui répondent bien évidemment aux critères d'une FUN.

Ce qui semble important c'est que cette FUN ne soit pas réservée à des associations diverses qui n'impliqueraient pas notre quartier. Aussi il convient que notre positionnement doit permettre de préciser et entériner le fait que cet espace devra également être un lieu d'échanges et d'information concernant notamment la faune et la flore pour les élèves

3 – OAP Ste Anne :

Les résultats de l'enquête publique sont connus et notamment pour l'OAP :

7. AVIS GLOBAL DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La commission émet UN AVIS FAVORABLE au projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire Marseille-Provence, sans réserve mais assorti des recommandations suivantes :

- Concernant l' « OAP CITE RADIEUSE REGGIO » la commission souligne l'intérêt du projet qui peut répondre au besoin en logements de la ville mais recommande que sa conception et sa mise en œuvre intègrent l'impact sur son environnement (paysager, architectural, circulation, stationnement,...)

Ce qui nécessite notamment une réflexion sur :

- . le repositionnement de la voie douce hors de la Villa Lucia ;
- . l'implantation et la largeur de l'axe principal qui empiète notablement sur la propriété Reggio qui concentre de multiples activités et services intégrés à la vie du quartier ;
- . l'avenir de l'avenue Guy de Maupassant ;
- . le risque inondation

Il est vrai que cet avis global, en dehors de la prise en compte du déplacement de la voie douce hors villa Lucia (ce qui était demandé) , apporte peu de précisions au regard des demandes exprimées notamment par le CIQ.

Nous devons donc attendre la publication du projet qui doit être soumis au vote de la métropole et de la mairie centrale, pour avoir tous les éléments qui auraient pu être modifiés et/ou encore à l'étude.

Nous avons été échaudés par notre recours précédent concernant la modification N° 2 du PLUI (en 2019), en effet pour des raisons de non-conformité de notre demande, notre recours a été jugé irrecevable. Bien évidemment nous avons relancé notre avocat pour ce recours de 2020. Il est à noter que les recours du Corbusier et du Brasilia ont été jugé mais rejeté.

Il a été précisé lors de l'audience qu'une nouvelle OAP était en cours et tenait compte de nombreuses réserves exprimées et notamment le nombre de logement prévu.

A ce jour nous n'avons pas à envisager de nouveau recours au niveau du CIQ dans l'attente du projet et au vu de la concertation que nous menons depuis plus d'un an avec la métropole.

Concernant notre recours et l'ayant de fait perdu il pourrait nous être réclamé un montant de 3000€. Ce recours est mis en délibéré et nous saurons à ce moment-là quelle sera la décision de justice. Nous allons provisionner cette somme sur le résultat de l'exercice 2023 au cas où nous en aurions besoin totalement ou partiellement.

4 - Adhésions 2024 :

Nous avons besoin de toutes et de tous pour aider le CIQ à compter le maximum d'adhésions.

Concernant les copropriétés l'intervention de chacune et chacun lors des assemblées générales pour adhérer au CIQ est importante.

Au-delà des adhésions qui permettent au CIQ de disposer de ressources financières, c'est l'ensemble des habitantes et habitants de notre quartier qu'il convient de représenter. Même si certaines demandes émanent de personnes non adhérentes, notre rôle est de prendre en compte ces demandes.

5 – Questions diverses :

Assemblée générale du CIQ :

Nous avons un décalage lors de nos AG concernant le rapport financier. En effet notre AG se tient en général au mois d'octobre et le rapport financier concerne l'année civile précédente

La trésorière générale propose de fixer les AG en mars/avril afin que le résultat financier soit plus en concordance avec l'AG.

Nous proposons donc une AG le 08 avril 2024. Il faudra cependant s'interroger, au regard de nos statuts, sur les adhérents à jour de leur cotisation en mars. En effet certaines copropriétés n'auront pas encore cotisé.

Nous aurons donc à présenter un rapport moral et d'activité pour une période réduite, mais les sujets ne manquent pas.

S'interroger sur nos moyens de communication et leur gestion s'avère primordial. :

Site du CIQ : notre site est ancien et par ailleurs comme le signale régulièrement André Spiesser nous n'avons même pas accès à l'ensemble du site.

Il est sans doute temps d'envisager un nouveau site pour notre CIQ d'autant plus que nous avons de nombreuses personnes qui le consultent et les infos que nous donnons doivent être sans doute réorganisées.

Journal du CIQ : il faut également réfléchir sur cet outil de communication qui est très apprécié dans notre quartier. De nombreuses questions se posent là aussi : comité de lecture, support papier et/ou numérique, fréquence etc ...

Réseaux sociaux : une réflexion obligatoire à mener pour ce moyen de communication actuel.

Mail : il est impératif de faire un point sur les mails en tenant compte du dernier article de nos statuts concernant la loi informatique et liberté.

D'une manière générale nous avons à informer sur les actions menées et à mener, sur le calendrier des activités, sur certains sujets d'actualité concernant l'arrondissement voire l'agglomération etc ...

La gestion, dans le respect strict de nos statuts, de ces moyens de communication est donc à travailler.

Notre objectif premier est d'informer notamment sur les actions que nous menons, de recueillir les souhaits remarques des habitants sur tous les sujets les concernant et par la même impliquer le plus de monde possible dans notre CIQ.

Au vu des dernières activités proposées par le CIQ il convient de s'interroger sur leur efficacité à créer du lien dans notre quartier.

S'interroger sur nos moyens de communication et leur gestion s'avère primordial.

La question relative au coût d'une activité pour nous est également à prendre en compte. Nous ne disposons en ressource que le montant des adhésions et certaines dépenses s'avèrent indispensables : adhésion à la fédération et à la confédération, assurances, frais bancaires, téléphone, recours, fleurs pour cérémonies, papeterie, frais postaux, etc ...

Nous devons faire le point sur les activités que nous désirons renouveler régulièrement et des activités que l'on qualifiera de ponctuelles et fonction d'un contexte particulier.

Deux nouvelles activités sont proposées cette année : aide à l'utilisation de l'outil informatique et réunions d'information sur des thèmes intéressants pour tous. C'est l'occasion de remercier de nouveau Ghislaine Brossier et Jean-Marie Vincent.

Ces deux activités gratuites n'ont pas attiré beaucoup de monde et cela nous interroge notamment sur la communication que nous avons faite, sur les jours et horaires etc Mais est-ce uniquement une question d'information pour que les gens se déplacent ?

Loto : une activité qui rassemble du monde et qui grâce notamment à Robert Zaroni permet au CIQ de réaliser une opération financièrement positive.

Proposition : deux lotos par an, un en novembre et un en mars/avril

Vide grenier : il nous faut d'abord trouver un lieu. Cette activité à, les années précédentes (avant covid), toujours été une opération réussie et qui elle aussi est financièrement positive.

Expositions : deux expos par an sont envisagées (dates à déterminer). Ces expos sont destinées en priorité aux artistes de notre quartier (peinture, œuvres d'art diverses, photos etc). nous avons à choisir pour chaque expo ce qui sera présenté.

Ces expos ont un coût (apéritifs) et nous ne demandons plus de participation financière aux exposants (un choix à définir). Par ailleurs nous bénéficions en général de l'appui médiatique de la mairie du 6/8.

Faut-il permettre aux artistes de vendre à l'occasion de ces expos ?

Festival « oh ma parole » : c'est la mairie du 6/8 qui organise totalement cette manifestation qui se déroule pour l'instant à Ste Anne. Le CIQ apporte ses actions de communication pour ce festival.

Père Noël : une action réalisée par le CIQ chaque année. Le coût de cette manifestation n'est pas négligeable (850€), mais il convient là aussi de considérer l'action elle-même et son apport pour le CIQ et les habitants et commerçants.

Le théâtre volant : manifestation qui a été déjà organisée par le CIQ. Jean Guillon installe un bus dans le parc du Corbusier et propose des rencontres diverses (musique, comtes etc ...). Cette manifestation a un coût pour le CIQ pour un montant de 1.000€, par ailleurs le CIQ doit assurer toutes les demandes pour les autorisations etc La question se pose pour cette année 2024.

Repas du CIQ : nous essayons de relancer cette sortie conviviale. Le CIQ prend à sa charge une partie du coût (environ 250€) au profit des adhérents.

Le président du CIQ



G. DERHILLE